

## Désobéir pour sauver

**L**e 3 novembre 2010 a été inaugurée à la mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, l'exposition "Desobéir pour sauver". A cette occasion, Paul Schaffer, président du Comité français pour Yad Vashem, remercie ceux qui ont rendu possible cette exposition et résume ce qui fait sa particularité.

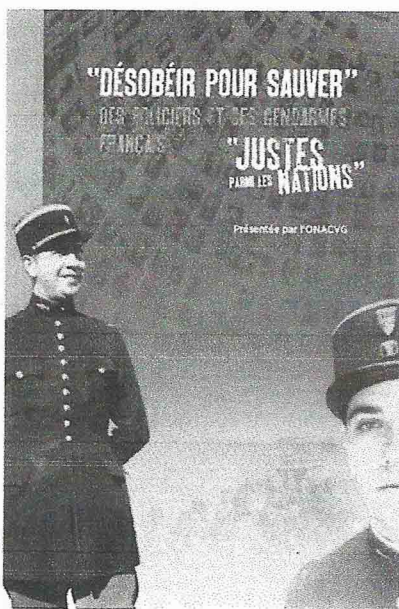
"Mes remerciements vont avant tout à Madame Kuster, maire de notre arrondissement pour avoir accueilli, comme elle sait si bien le faire, cette importante exposition, importante par son caractère éthique. Je suis également heureux de pouvoir remercier les organisateurs qui ont préparé avec enthousiasme l'exposition "Desobéir pour sauver" qui présente les actions des 55 Policiers et Gendarmes nommés "Justes parmi les Nations".

Il convient de se souvenir que ces hommes en particulier, se trouvaient durant l'occupation nazie dans l'épouvantable conjonction de devoir désobéir à un corps, auquel ils étaient liés par un serment de fidélité et d'obéissance et qu'ils ont finalement choisi l'honneur, en répondant à l'impératif devoir de sauver des êtres en périls. Il est particulièrement important d'attirer l'attention du public sur ces hommes, alors que nous voyons en ce moment des films quasiment historiques, présentant la face moins glorieuse de la période du gouvernement de Vichy.

Si l'initiative de cette exposition revient en premier lieu à l'ONAC, la part du Comité français pour Yad Vashem dans son élaboration est significative. Il nous incombe notamment de fournir tous les documents concernant ces hommes, de participer à la rédaction des 19 panneaux que vous verrez dans quelques instants et prendre part aux nombreuses réunions de préparation, sous la sage direction de Monsieur Le Borgne, directeur de l'ONAC, entouré de ses très sympathiques et efficaces collaboratrices, en présence d'un aréopage de responsables concernés.

Ce n'est pas seulement en ma qualité de président du Comité français pour Yad Vashem, mais aussi et surtout en tant que rescapé de l'enfer d'Auschwitz que je tiens à vous assurer que si nous ne pourrions jamais oublier le mal qui nous a été infligé, nous ne pourrions pas d'avantage oublier ces 3.200 Justes que nous honorons à travers la France parmi les 23.500 de tous les pays, qui ont subi le joug de l'occupation nazie.

Nous savons que si la mémoire est la racine de la délivrance, l'oubli est celle de l'exil ! Nous nous inclinons avec respect et reconnaissance devant les sacrifices de ces héros car ils ont aussi contribué à sauver l'honneur de la France."



## Sauvetage des enfants Vidal-Naquet

**C**harles Vial, industriel marseillais, a reçu le 8 avril 2010 à titre posthume, la médaille de "Juste parmi les Nations", pour avoir sauvé en 1944 les petits Vidal-Naquet, une sœur et trois frères, dont l'un, Pierre, deviendra historien de renom. Jean-Marie Vial, fils de Charles décédé en 1988, a reçu pour lui cette distinction remise par Simona Frankel, consul général d'Israël à Marseille, au cours d'une cérémonie organisée à la mairie par Robert Mizrahi, délégué du Comité français pour Yad Vashem pour le Sud de la France.

"Arracher des innocents à la barbarie, telle fut la tâche que s'était assignée Charles Vial, naturellement, modestement, courageusement, parce que seul son cœur parlait", a déclaré le maire Jean-Claude Gaudin. "Le peuple juif n'oublie pas ces héros qui ont sauvé ses enfants. Je sais bien que ces Justes ne demandent jamais aucun honneur mais l'Etat d'Israël tient à distinguer chacun d'entre eux", a affirmé Simona Frankel.



Jean-Marie Vial recevant la médaille de Juste attribuée à son père, Charles Vial, à titre posthume

Régine Sigal, qui a instruit le dossier pour Yad Vashem, nous raconte comment cette famille quitte Paris au moment de l'exode de juin 1940 pour se réfugier à Marseille dans la villa de Madame Valabrègue, mère de Madame Vidal-Naquet : « Lucien Vidal-Naquet vient y rejoindre sa femme et ses enfants lorsqu'il est exclu du barreau de Paris. Ils habitent au deuxième étage de la villa, car le rez-de-chaussée et le premier étage ont été réquisitionnés par l'organisation Todt !... Pourtant, ils n'écoutent pas leur ami Charles qui leur conseille de fuir, et sont arrêtés le 15 mai 1944. Ils seront déportés à Auschwitz par le convoi 75 et y seront assassinés. Deux jours plus tard, Charles envoie les deux fils aînés dans une ferme du Lubéron à Cucuron, chez l'ancien chauffeur de leur grand-mère. Puis, le 5 juin, il organise le départ de Claude et d'Aline. Il accompagne les enfants en voiture chez des parents, surmontant tous les obstacles que l'on peut imaginer, et les dépose à Saint Agrève, en Ardèche ».

Charles a également réussi à soustraire à l'occupant les biens de son ami Félix Valabrègue, frère de Marguerite Vidal-Naquet. Celui-ci remercia chaleureusement Charles Vial, par un courrier daté de novembre 1945, pour avoir sauvé la vie de ses neveux et de sa nièce.